



Les Unitaires SNUipp 47 - F.S.U.

169 bis avenue Jean Jaurès 47 000 AGEN

Tel : 05 53 68 01 92

Courriel : snu47@snuipp.fr

Fax : 05 53 48 26 81

Portable : 06 81 64 77 50

Site départemental : <http://47.snuipp.fr/>



Madame l'Inspectrice d'Académie

directrice des services départementaux de l'Education
Nationale

23 rue Roland Goumy

47916 AGEN Cedex 9

Agen, le 21 septembre 2009

Objet : Animations pédagogiques "langues vivantes"

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur un problème récurrent concernant les animations pédagogiques "langues vivantes".

Dans la circulaire départementale sur les langues vivantes parue au "courrier officiel des écoles" le mercredi 9 septembre, vous précisez clairement que ces animations ne conduisent pas à l'habilitation. En conséquence, les enseignant(e)s participant ou ayant déjà participé à ces animations ne sont en aucun cas tenus d'enseigner une langue vivante dans leur classe.

Or, dans la circulaire de circonscription en pièce jointe, nous lisons que les enseignants ayant déjà assisté à ces réunions l'an dernier doivent obligatoirement enseigner cette langue dans leur classe dès la rentrée, ce qui nous paraît non seulement contraire à la lettre mais aussi à l'esprit de votre circulaire.

Nous vous demandons donc de veiller à ce que la circulaire départementale soit appliquée correctement et de façon uniforme dans toutes les circonscriptions.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez agréer, Madame l'Inspectrice d'Académie, l'expression de toute notre considération.

Pour le Secrétariat départemental,